

Bulletin Municipal

de Monnerville

N° 2 Janvier 2015

SOMMAIRE

- Mot du Maire
- Travaux du Conseil municipal
- Cérémonies
- Rubrique des Anciens
- Associations de la commune
- Vie pratique



Le mot de Monsieur le Maire

*Voici votre second journal municipal. Le rythme
Est pris et sera maintenu pour quatre éditions
Maximum par année.
Nous profitons de ce journal pour vous souhaiter
Une bonne et heureuse année 2015 .Que cette
Année vous apporte joie ,santé et ,si possible,
Prospérité.Le Conseil Municipal et moi-même
Sommes toujours à votre disposition si vous le
Souhaitez et si vous avez des besoins particuliers,
Des questionnements , nous sommes là pour vous
Répondre dans la mesure de nos possibilités.
Encore Bonne Année à tous.*

Vue du village.

Tableau réalisé par les élèves de Monnerville au cours des rythmes scolaires



LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

CONTRAT DE BASSIN JUINE 2014 - 2018

Ce Contrat engage l'ensemble des communes et intercommunalités du bassin de la Juine dans une gestion globale et concertée de la ressource en eau. Le Contrat engage 42 communes, 3 partenaires techniques et financiers : l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Régional Ile-de-France et le Conseil Général de l'Essonne.

Il s'agit d'un contrat d'objectif dont la finalité est l'atteinte du bon état écologique des eaux du territoire dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau. Ce Contrat de bassin décline un programme d'actions pour les thématiques suivantes : assainissement, gestion des eaux pluviales, ressource en eau et milieux aquatiques.

Le Conseil Municipal approuve ce projet et autorise le Maire à signer ledit Contrat au nom de la commune.

AUDIT EAU POTABLE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, approuve le lancement d'un audit du service d'eau potable dans une démarche de développement durable. Inscrit les sommes au budget 2015 mais décide d'attendre la conclusion concernant le projet de bouclage d'eau potable de GARSEVAL sur la commune de GUILLERVAL pour lancer la consultation.

PROJET EOLIEN

Le Conseil Municipal se prononce à la majorité contre le projet d'implantation des 10 éoliennes sur la commune d'Angerville. Il souhaite la suspension des permis de construire qui ont été délivrés.

CHANGEMENT NOM DE RUE

Suite à des problèmes de réception du courrier des habitants comportant le même numéro dans les 2 Rues suivantes dénommées :

Rue du Tour du Village Sud et « Les Ouches » Rue du Tour du Village Sud.

Le Conseil Municipal décide de rebaptiser RUE DES OUCHES la partie de la rue partant de la Route de Méréville jusqu'à la propriété de Mr Mme LEBLANC.

En conséquence, il a été procédé au remplacement des plaques de rue. Les habitants ont été informés de ce changement.

DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE TRAVAUX CLOCHER EGLISE

Le devis des Ets GALLOPIN est chiffré à 3864.00 € TTC. Pour des raisons de sécurité et de protection du bâtiment contre les intempéries, il convient de faire procéder aux réparations nécessaires dans les meilleurs délais, Dans ce but le Conseil Municipal sollicite une subvention à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE au titre de l'année 2014.

DIAGNOSTIC PLAN LOCAL URBANISME

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, décide de retenir 3 AXES pour le Projet de Développement et d'Aménagement Durable :

a/ AGRICULTURE :

- Renforcer la place de l'agriculture au sein de la région.
- Répondre aux enjeux alimentaires, environnementaux et climatiques grâce à l'agriculture francilienne.
- Sécuriser les revenus des exploitations agricoles et structurer les filières agricoles et agroalimentaires.

b/ ENVIRONNEMENT ET BIO-DIVERSITE :

- Préserver le vivant et sa capacité à évoluer.
- Restaurer la fonctionnalité des trames vertes et bleues.
- Pérenniser et valoriser les éco paysages.

c/ LE LOGEMENT :

Extension modérée du village en tenant compte des impératifs suivants :

- Limitation de la consommation de l'espace agricole, développement par la densification du tissu existant.
- Planifier un espace d'extension maîtrisé et dense en continuité avec l'espace urbanisé existant.
- Densification des espaces urbanisés et renforcer la mixité des fonctions.
- Développer l'offre locative sociale et intermédiaire.
- Respecter l'échelle et la morphologie des ensembles bâtis.
- Préserver et restaurer les fronts urbains.

Le Projet diagnostic synthétisé et les orientations et objectifs du PADD ont été distribués dans chaque boîte aux lettres du village et envoyés aux personnes propriétaires à Monnerville et n'y résidant pas.

GROUPEMENT DE COMMANDE ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD-ESSONNE DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET PHOTOCOPIEUR

La Communauté de Communes souhaite lancer un marché public, dans le cadre de l'acquisition de matériel informatique, ordinateur de bureau (fixe) , ordinateur portable et photocopieur.

Le Conseil Municipal s'est prononcé contre à l'unanimité, et préfère que la commune garde sa liberté de choix dans ce domaine.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE D'ILE-DE-FANCE

Il s'agit de créer des intercommunalités d'au moins 200 000 habitants . Par courrier du 29 août 2014, le représentant de l'Etat dans la région Ile-de-France a notifié le projet de schéma régional de coopération intercommunale pour avis au Conseil Municipal de MONNERVILLE. Pour l'instant la commune n'est pas directement concernée puisque son siège se situe à l'extérieur du périmètre de l'unité urbaine du Grand PARIS, cependant des répercussions ne sont pas à exclure sur notre territoire. Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable au projet.

TRANSFORMATION DE LA CCESE EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Considérant qu'au regard de l'article L. 5216-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la CCESE dispose d'ores et déjà des conditions démographiques des Communautés d'agglomération en constituant « un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants ».Le Conseil Municipal décide d'accepter la transformation de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne en vue de sa transformation en communauté d'agglomération.

ADHESION PROGRAMME PHYT'EAUX JUINE

Ce programme vise à accompagner les communes pour réduire et supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires utilisés pour la gestion des espaces verts, voiries, espaces publics, etc..., Le programme Phyt'eaux Juine vise à :

- Mobiliser les communes,
- Réaliser un audit des pratiques pour chaque commune,
- Etablir un plan de gestion différencié des espaces communaux,
- Former les agents communaux.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à ce programme.

VOYAGE SCOLAIRE

Vu la demande présentée par : Mr PESCHES Stéphane et Me ANDRÉAU Sophie Pour la participation de l'enfant MENEAU Léo Au voyage organisé par l'école des Prés – 91150 ETAMPES à destination de REMANON du 26 JANVIER au 4 FEVRIER 2015 coût 743.50 €,le Conseil Municipal accorde une subvention de 100.00 €, sous réserve de la présentation de l'attestation de l'Etablissement scolaire et / ou des parents à l'issue du voyage et déduction faite de toute aide accordée à la famille pour ce même séjour.

QUESTIONS DIVERSES

PROCEDURE POUR OBTENIR UNE POUBELLE DE TRI (couleur verte) :

- Commander la poubelle par téléphone au SEDRE (tél 01.64.94.56.21).
- Livraison à la mairie.
- Prendre rendez vous en mairie pour être mis en relation avec Monsieur BELJAMBE Jean-Pierre, sous régisseur du SEDRE muni d'un chèque de 25.00 € à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

COMMISSION :

D'une part, le conseil municipal décide de créer une commission fleurissement composée de Mr Billard – Mr Beljambe - Mr Perron – Mme Couvret et Mme Mineau ; D'autre part, Mr Besnier intègre la commission communication.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune de MONNERVILLE est actuellement en cours d'élaboration . Il devrait probablement être accessible début Février 2015.
([http ://www.mairie-monnerville.com](http://www.mairie-monnerville.com))

MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts a besoin d'être rafraichi. Mr PERRON fait des propositions pour que cette opération se réalise à moindre coût.

JOURNEE DU 11 NOVEMBRE



Cette commémoration s'est déroulée en présence de nombreuses personnes qui ont participé au défilé dans les rues de Monnerville. Les participants sont allés se recueillir au cimetière où les enfants de l'école ont déposé un fanion sur les sépultures de ceux qui sont morts pour la France. Lors de la cérémonie au monument aux morts les enfants de l'école nous ont chanté La Marseillaise. Le verre de l'amitié a ensuite été servi dans la salle des fêtes de la commune.

REPAS DES ANCIENS LE 14 DECEMBRE



Nos anciens se sont retrouvés
Le 14 décembre à la salle des fêtes.
44 convives ont passé une excellente
Journée à festoyer et à prendre du
Bon temps.

10 JANVIER 2015 LES VŒUX



C'est en présence d'une belle assemblée que Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux pour 2015. Au cours de cette cérémonie 4 Monnervillois ont été décorés de la médaille du travail .

La Rubrique des Anciens

J'ai proposé au Conseil Municipal, une nouvelle rubrique, celle-ci permettrait aux anciens Monnervillois et Monnervilloises d'origine ou ayant vécu depuis longtemps à Monnerville, de raconter ces années passées qui au fil du temps, s'effilochent tranquillement et la mémoire qui s'efface inexorablement ! Ce n'est pas un roman sur madame ou monsieur untel, c'est simplement la mémoire de mes concitoyens, de l'histoire souvent méconnue des plus jeunes ! Alors si vous avez des choses à raconter, contactez moi ! N'hésitez pas !

Michel Cassayre (Tél 01 64 95 10 10)

Si Monnerville m'était conté !

Je suis née à Bichancourt (02) le 20 octobre 1923, nous étions, comme de nombreuses familles à l'époque, 7 enfants, mon père gazé en 1914/1918 était maçon, maman s'occupait du ménage (pas de machine à laver, vous savez !) de couture, et bien sur de ses « tiotes ». L'oisiveté n'avait pas droit de cité, du moins de maisonnette. A 13 ans, pour occuper de façon ludique les vacances estivales, je travaillais gaiement dans les champs alentours. A 13 ans, je me suis retrouvée à servir fillettes et canons de la treich, des chopines tirées du tonneau que de grosses mains rugueuses ou parfois asséchées réconfortaient des journées harassantes. En juin 1940, une vieille carriole, un vieux tacot pour les plus riches, des par-dessus défraîchis et des milliers d'égarés, de paumés en direction du sud, on avait faim, on avait peur, la mitraille des avions nous rappelait que la guerre était là partout. Un avenir sombre par un si bel été.

aujourd'hui, ces lieux de perdution (dixit les bonnes âmes de la paroisse) appelé aussi par dérision « la petite chapelle » accueillait le dimanche, toute la famille parée de ses beaux habits, femmes, maris, enfants, mémés, pépés venaient s'y délasser, communiquer, connaître les dernières nouvelles.

En 1945, ma marraine me propose de l'aider au café « jury » (café Gasselin), bistrot parmi les autres. Malgré cette triste époque, les habitants se connaissaient, des cinés ambulants agrémentaient la place de temps en temps, les estaminets avaient une importance qu'il serait difficile de comprendre. Le samedi soir, dès que les beaux jours arrivaient enfin, ça guinchait dans tous les alentours, pas de Télé, de DVD, d'amour est dans le pré, pour trouver sa promise, c'était à pince ou à pinces à vélo !

J'ai alors fait la connaissance d'un bel homme, veuf comme moi, son charme et le mien ont agi et ce qui devait arriver arriva, le mariage, ainsi va la vie! Comment vivions- nous, ces années d'après guerre, dans Monnerville ? Deux garages, une boulangerie, quatre cafés épicerie pour certains, un maréchal ferrant, le tracteur ne commençait qu'à monter le bout de son capot, deux matelassiers, la poste, un hôtel restaurant et l'école (Ah ! ce terrible certif !). Attention ! Cela signifiait aussi que bien vite, l'enfance était finie, fini les billes, la marelle, les osselets, les toupies, le chat perché, il fallait aider et après le certif, trouver un travail, qu'on le veuille ou non !

Quelques années ont passé (et qu'elles filent vite !) mon mari, maire de la commune m'a demandé d'être conseillère municipale ce qui fut fait. Avec madame Denise Gasselin, nous nous occupions des aînés, ce qui remplissait bien nos journées (vous pouvez me croire)

En 1959, la Nationale 20 passait dans le pays, occasionnant gênes, nuisances, voir malheureusement accidents réguliers. Traverser pour Pussay ressemblait à de l'inconscience.

Mon mari a décidé en tant qu'officier d'état civil et après diverses demandes pour un pont pour pouvoir traverser sans risquer sa vie.

De plus la mairie ressemblait plus à une maison de poupées défraîchies qu'à la maison du peuple. La construction de la mairie actuelle fut alors décidée et un bel édifice avec salle des fêtes remplaça la maisonnette communale.

J'ai passé de très bons moments à aider mes concitoyens mais j'avoue que cela n'a pas toujours été facile. Depuis 70 ans que je réside à Monnerville, qu'est-ce qui a changé ? Tout ou presque en tout cas beaucoup de changements. Plus d'habitants certes, moins de commerces et malgré les nouveaux, le village perd sa vitalité, le pays s'endort tranquillement malgré quelques bonnes volontés, de braves bénévoles tentent de perpétuer une vie communautaire et humaine. Pour ma part, je suis toujours heureuse d'avoir opté pour ce village, pendant tant de temps et d'années et d'y vivre encore très, très longtemps. (rires).

Mme R. A.

VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes

En 2014 :

Le 28 juin, le comité des fêtes a organisé un méchoui qui a rassemblé 130 personnes.

Le 21 septembre , Fête du Village et vide grenier. Le temps n'était malheureusement pas au rendez vous.

Le 29 Novembre , organisation d'un loto qui a rassemblé 70 personnes.

Qu'est il prévu en 2015 ?

07 février : Assemblée générale.

28 février : Concours de belote.

14 mars : Repas du comité des fêtes.

17 mai : Brocante.

23,24 et 25 mai : Un voyage en Alsace est aussi prévu .

15 juin : Rallye.

27 juin : Méchoui .

Les Tamalous

Les Tamalous se rassemblent chaque Lundi après midi de 14h30 à 18h00 dans la salle de fêtes de la mairie pour des activités diverses. Les personnes qui désirent participer peuvent s'inscrire auprès de madame MINEAU.

Les Tamalous prévoient également :

Un restaurant en mars 2015.

Un barbecue en juin à Monnerville.

Un restaurant Chinois en Septembre à Etrechy.